

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01099
Numéro SIREN : 802 683 748
Nom ou dénomination : 2C2R

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2018 sous le numéro de dépôt 10834

2C2R SASU

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

au capital de 500 €

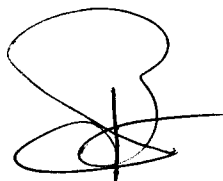
Siège Social : 17, rue du Petit Palais

77640 JOUARRE

RCS MEAUX B 802 683 748

BILAN AU 31 MARS 2018

Comptes certifiés conformes par le Président
le 18/10/2018



REÇU LE

18 OCT. 2018

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

N° de Répertoire :

18510834

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2C2R		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 17 RUE DU PETIT PALAIS 77640 JOUARRE		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 8 0 2 6 8 3 7 4 8 0 0 0 1 5			Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 1 8		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Écarts de conversion actif * (VI)		CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise 2C2R

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500))	DA	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	50
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	21 272
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(12 927)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	8 895
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 343
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 888
	Dettes fiscales et sociales	DY	38 338
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	44 569	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	53 464	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	40 227	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 2C2R

Néant *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE	FF		
		FG	79 229	FH	FI	79 229	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	79 229	FK	FL	79 229	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	94	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	79 323
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	44 388	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	767	
	Salaires et traitements*				FY	27 965	
	Charges sociales (10)				FZ	8 892	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	7 721
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	2 432	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	92 165	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(12 842)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	11	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	11	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	96	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	96	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(85)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(12 927)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise 2C2R		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	79 334	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	92 261	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(12 927)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit - bail mobilier *	HP	
		- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2018 dont le total est de 53 464 € et dont le compte de résultat, présenté sous forme de liste dégage une perte de 12 927 €. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations
- sont inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

- Install. générales agencés, aménagés 10 % L
- Matériel de transport (neuf) 33.33 % L
- Matériel de bureau et informatique 20 % L
- Mobilier 10 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

NEANT

STOCKS

NEANT

PROVISIONS REGLEMENTEES

NEANT

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2C2R SASU
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 500 €
Siège Social : 17, rue du Petit Palais
77640 JOUARRE
RCS MEAUX B 802 683 748

RAPPORT DE GESTION

*établi par le Président et présenté
à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 20 juillet 2018*

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 mars 2018, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice.

1. Evolution du chiffre d'affaires

L'exercice clos le 31 mars 2018 s'est traduit par un chiffre d'affaires de 79 229 € contre 204 569 € l'exercice précédent.

2. Evolution des résultats

Le résultat de l'exercice se traduit par une perte de - 12 926.84 € contre un bénéfice de 11 161.69 € l'exercice précédent.

3. Situation financière

Nous vous donnons ci-après l'état de la situation d'endettement au cours de l'exercice.

Le ratio d'endettement brut (emprunts et dettes auprès des établissements de crédits et emprunts et dettes financières divers sur les capitaux propres) de l'exercice 2017/2018 est de 48.83 %.

RA

- Evolution prévisible et perspective d'avenir.

L'activité a fortement baissée (- 61.27 %) au cours de l'exercice 2017/2018 car le Dirigeant de la société a repris une activité salariée chez son principal client au cours de l'année 2017. Elle devrait néanmoins rester stable au cours de l'exercice 2018/2019 car les autres missions de conseils assurées par la société sont relativement sécurisées avec une clientèle qui reste fidèle.

- Evènement importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 Mars 2018, date de clôture de l'exercice, il n'est survenu aucun évènement important significatif méritant une information particulière.

- Délais de paiement des fournisseurs

Le total des dettes fournisseurs est de 1 888 € au 31 mars 2018 et correspond à des factures non échues.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'a aucune activité en matière de Recherche et Développement

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne possède aucune filiale

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés correspondent à la seconde année d'activité de la société.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 79 229 € € contre 204 569 € l'exercice précédent, soit une baisse de 61.27 %.

Le total des produits d'exploitation ressort à 79 323 € contre 204 633 € l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation de l'exercice a atteint 92 165€ contre 191 648 €, soit une baisse de 51.91 %, comprenant essentiellement :

- ✓ les autres achats et charges externes pour 44 388 €
- ✓ les autres impôts et taxes pour 767 €
- ✓ les salaires pour 27 965 €
- ✓ les charges sociales pour 8 892 €
- ✓ les dotations aux amortissements sur immobilisations pour 7 721 €

RL

Le résultat d'exploitation ressort donc à - 12 842 € contre + 12 985 € l'exercice précédent ;

Le résultat courant avant impôts, après le résultat financier de - 85 €, s'établit également à - 12 927 €.

L'exercice clos le 31 mars 2018 se traduit par une perte nette de - 12 926.84 € contre un bénéfice net de 11 161.69 € l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte nette de - 12 926.84 €.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter cette perte de la manière suivante :

Report à nouveau	- 12 926.84 €

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice	- 12 926.84 €

Portant ainsi le compte de report à nouveau créditeur de 21 271.71 € à 8 344.87 €

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET L. 225-42 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions qui, conformément aux articles L. 225-38 et L. 225-42 du code de commerce, avaient été autorisées par l'Assemblée Générale et conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des charges de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

OPERATIONS CONCLUES A DES CONDITIONS COURANTES ET NORMALES.

La liste des opérations conclues à des conditions courantes et normales est reproduite ci-après en annexe.

MANDATS SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société.

CONCLUSION

Votre Président vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a vertical line and a horizontal stroke, resembling the letters 'SB'.

Le Président

2C2R SASU
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 500 €
Siège Social : 17, rue du Petit Palais
77640 JOUARRE
RCS MEAUX B 802 683 748

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES REUNIE LE 20 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt juillet à onze heures, l'associé unique de la société 2C2R SASU, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500 euros, s'est réuni au siège social à JOUARRE (77640), 17, rue du Petit Palais, en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Etaient présents :

- Monsieur Roch ROUSTAN, demeurant à JOUARRE (77640), 17, rue du Petit Palais, titulaire de 5 actions,

L'Assemblée est présidée par Monsieur Roch ROUSTAN, Président.

Le Président constate que les associés présents possèdent ensemble l'intégralité du capital social et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les récépissés des lettres de convocation,
- Le rapport de gestion,
- Le rapport sur les conventions réglementées
- L'inventaire,
- Les comptes annuels,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et L. 225-42 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes, du rapport de gestion et du rapport sur les conventions,

RR

- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Mars 2018,
- Quitus du Président pour sa gestion.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion et du rapport sur les conventions.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la présidence de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à l'approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve ce rapport, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 tels qu'ils ont été présentés par la présidence et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de - 12 926.84 €.

Elle décide d'affecter ce bénéfice de - 12 926.84 € comme suit :

Report à nouveau	- 12 926.84 €

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice	- 12 926.84 €

Portant ainsi le compte de report à nouveau créditeur de 21 271.71 € à 8 344.87 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et L. 225-42 du Code de Commerce, approuve ce rapport et les conventions conclues.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier au Président, pour l'exercice clos le 31 Mars 2018, pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents après lecture.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' with a vertical line through it and a horizontal line at the bottom.

Roch ROUSTAN